

ÉVALUATION DES PROJETS SOCIAUX EN HÔTELS 2022

Feuillet de communication

1. CHRONOLOGIE



2. ÉVOLUTION



3. PROFILS DES PERSONNES HÉBERGÉES

Période : février - avril 22



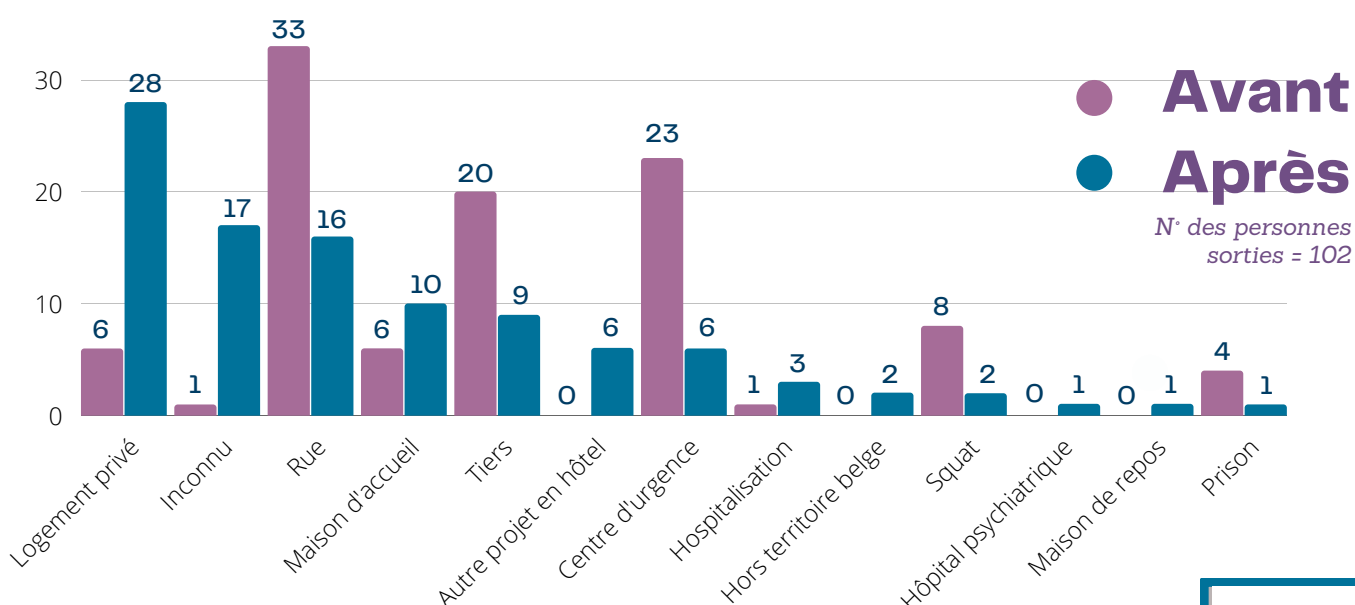
Projets déjà existants, nouveaux projets, projets en phasing out. Public cible différent par projet

4. ANALYSE QUANTITATIVE

Période : février - avril 22

SITUATION FACE AU LOGEMENT

Projets déjà existants, nouveaux projets, projets en phasing out. Public cible différent par projet



Apprenez-en plus sur l'évaluation des projets en hôtels 2022:



DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR

9 MOIS ET
2,5 JOURS

6 MOIS ET
10 JOURS

) pour les 2 projets déjà existants avant fin 2021

OUVERTURE DES DROITS

Ont vu leur **statut de séjour** progresser

Ont obtenu de **l'assistance juridique**

Cat. 3

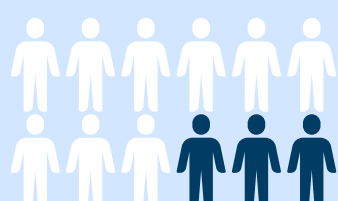
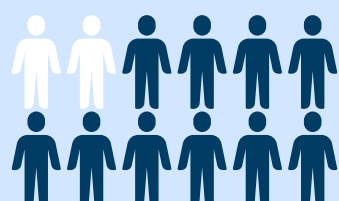
Citoyens de l'Union ou ressortissants de pays tiers sans séjour légal, mais qui pourront probablement obtenir un permis de séjour dans les 6 mois.



* 1 inconnu, 1 déjà assisté

Cat. 4

Personnes pour lesquelles une résidence légale ne paraît pas possible.

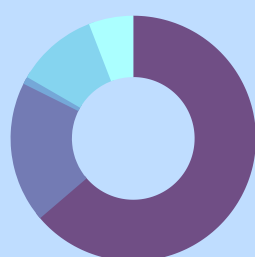
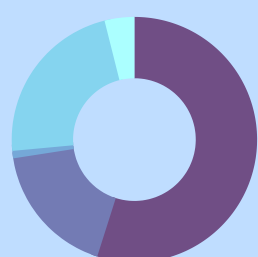


* 1 inconnu, 2 aide juridique pas obtenue

COUVERTURE MÉDICALE

Avant

Après



Sur 23 personnes sans couverture médicale à l'entrée :

- 11 ont obtenu une mutuelle et 3 une AMU
- 2 personnes ont une situation post-hébergement inconnue
- 7 personnes ont une situation qui est restée inchangée à la sortie.

Pour les autres groupes de personne, la situation est restée inchangée, à l'exception de 2 personnes avec un mutuelle et de 2 personnes avec une AMU à l'entrée qui n'en bénéficiait plus à la sortie du projet.

REVENU

Sur les 77 personnes à partir de 18 ans qui sont sorties, et dont les données sont disponibles.

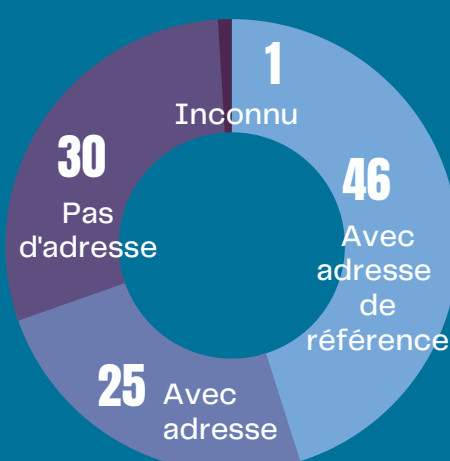
Type de revenu	Avant entrée	Type de revenu			
		Personnes sans revenu qui l'ont obtenu	Ont perdu leur revenu*	Ont changé de revenu	Situation inchangée
RIS	31	9		4	28
Chômage	8	2		1	4
Travail officiel	4				2
Pension de retraite / GRAPA	4	1			3
Alocation pour des personnes handicapées	2				1
Mutuelle	1			1	1
Autre	5			1	2
Sans revenu	22		7		10
Total	77	12	7	7	51

*Situation à l'entrée : autre type de revenu (3 personnes), chômage (2 personnes), allocation pour des personnes handicapées (1 personne), RIS (1 personne).

ADRESSE

Situation à l'entrée

Situation à la sortie



84 PERSONNES

La situation est restée la même à la sortie.

4 PERSONNES

Avec une adresse à l'entrée avaient une adresse de référence à la sortie, à l'inverse :

8 PERSONNES

Avec une adresse de référence à l'entrée avaient une adresse réelle à la sortie.

Des personnes sans adresse à l'entrée:

6 PERSONNES

ont obtenu une adresse de référence

5 PERSONNES

ont obtenu une adresse

Apprenez-en plus sur l'évaluation des projets en hôtels 2022:



5. QUELQUES POINTS FORTS

Banc d'essai de l'innovation



Suivi psychosocial intensif au rythme du résident.

Meilleur accompagnement possible pour les personnes de catégorie 3 et 4 *, grâce à un séjour plus long ne se limitant pas à quelques jours et à un suivi intensif.



Facilite la réouverture des droits si projet d'une commune ou un CPAS, et si le CPAS est compétent.

6. RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Plus de valorisation du travail effectué autre que et/ou avant la mise en logement.
- 2 Des périodes de projet plus longues que 5-6 mois permettraient d'atteindre encore mieux les objectifs.
- 3 Réfléchir sur la procédure d'orientation et renforcer l'accompagnement des projets en hôtels.
- 4 Besoin de plus d'endroits d'hébergement avec un accompagnement pour des personnes sans-abri et mal-logés.
- 5 Revoir la nécessité d'augmenter le budget pour l'accompagnement social.
- 6 Implémenter les leçons apprises via les projets en hôtels dans l'ensemble du secteur, au niveau de :
 - La contribution financière des hébergés
 - L'accueil des personnes très décrochées et/ou sans titre de séjour et/ou avec animal et/ou sortant de la prison et/ou seules
 - La synergie entre les différents dispositifs
- 7 Avoir le temps pour passer le relais à la sortie du projet si désiré.
- 8 Avoir une personne de liaison entre les prisons et le secteur de l'aide aux personnes sans-abri.
- 9 Apporter une solution aux détenus acquittés et immédiatement libérés qui n'ont pas d'endroit où dormir. Ex. : subventionner des places bloquées pour eux.

